

Avance en âge, ressources économiques multiples et situations de vulnérabilité

Aging, Multiple Economic Resources and Situations of Vulnerability

Envejecimiento, recursos económicos múltiples y situaciones de vulnerabilidad

Oscar E. Firbank

Numéro 38, automne 1997

Les jeunes visages du vieillissement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005107ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005107ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Firbank, O. E. (1997). Avance en âge, ressources économiques multiples et situations de vulnérabilité. *Lien social et Politiques*, (38), 87-99.
<https://doi.org/10.7202/005107ar>

Résumé de l'article

Cet article évalue la progression du niveau de vie des personnes âgées au Canada depuis une quinzaine d'années. La représentation sociale des personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les conclusions tirées d'un certain nombre de travaux de recherche, a assimilé les aînés à un groupe économiquement privilégié. Une analyse de leur niveau de vie, incluant les ressources non monétaires les plus importantes dont ils disposent, tend à confirmer cette image de privilège relatif. Il n'en reste pas moins que des situations de vulnérabilité et des inégalités très prononcées subsistent au sein du groupe, dont la réalité est assez hétérogène. Les nouvelles conditions de passage à la retraite et les parcours de plus en plus accidentés des nouvelles cohortes de travailleurs qui avancent en âge sont des facteurs qui semblent par ailleurs fragiliser leur situation. L'article conclut en identifiant certains des enjeux en matière de politique sociale qui se dégagent de l'analyse.

Avance en âge, ressources économiques multiples et situations de vulnérabilité

Oscar E. Firbank

De toutes les transformations ayant affecté les conditions de vie des personnes âgées ces deux dernières décennies, l'amélioration de leur statut économique est peut-être la plus remarquable, sinon la plus remarquable. Cette amélioration a été à la source d'une mutation profonde quant à la représentation des personnes âgées dans la société : de « catégorie défavorisée », nécessitant une attention particulière de la part des pouvoirs publics, les aînés se sont vu attribuer le statut de « groupe privilégié ». Privilèges qui devraient à la fois avoir affecté les conditions de vie de la majorité des personnes âgées et persister

dans le temps, notamment quand les cohortes de la génération du baby-boom arriveront à la retraite.

Pour certains, les progrès économiques enregistrés par les aînés auraient été accomplis aux dépens de la situation d'autres groupes d'âge (ou du moins sans tenir compte du fardeau fiscal qui incombera aux générations futures), d'où la nécessité de redresser les inégalités de traitement de la part de l'État au moyen d'une réorientation des politiques en faveur des groupes a priori plus vulnérables que celui des personnes âgées et d'une mise à contribution des aînés à l'effort collectif.

Ce constat général, cependant, masque ou minimise l'existence d'un ensemble de phénomènes faisant que l'évolution du niveau de

vie des personnes âgées est à certains égards un succès moins net et assuré. Au milieu des années cinquante, Richard Titmuss, notamment, parlait de *two nations in old age* (deux mondes de la vieillesse) pour souligner les disparités économiques très prononcées au sein de la population retraitée en Grande-Bretagne (Titmuss, 1955). Au début des années 1990, certains analystes en Europe et en Amérique du Nord ont repris cette expression dans le but de réévaluer les conditions de départ à la retraite des travailleurs et de souligner les disparités de situation considérables subsistant au sein du groupe des aînés (Falkingham et Victor, 1991; Atkinson et Sutherland, 1993). D'autres ont relativisé l'amélioration du statut écono-



88

mique des personnes âgées, affirmant que pour l'essentiel celle-ci aurait conduit à une hausse de leur niveau de vie très proche du seuil de faible revenu, contribuant de ce fait à l'émergence d'une catégorie assez importante de « presque-pauvres » pour qui la probabilité de tomber dans la pauvreté est souvent élevée (Atchley, 1992; Elbaum, 1995; Schultz, 1995). D'autres analystes, enfin, ont souligné la nécessité de mesurer les progrès à l'aide d'indicateurs plus performants que les seuls revenus monétaires et offrant une image plus précise et réaliste de la situation des ménages de personnes âgées (Smeeding et al., 1993; Whiteford et Kennedy, 1995; Hourriez et Legris, 1995).

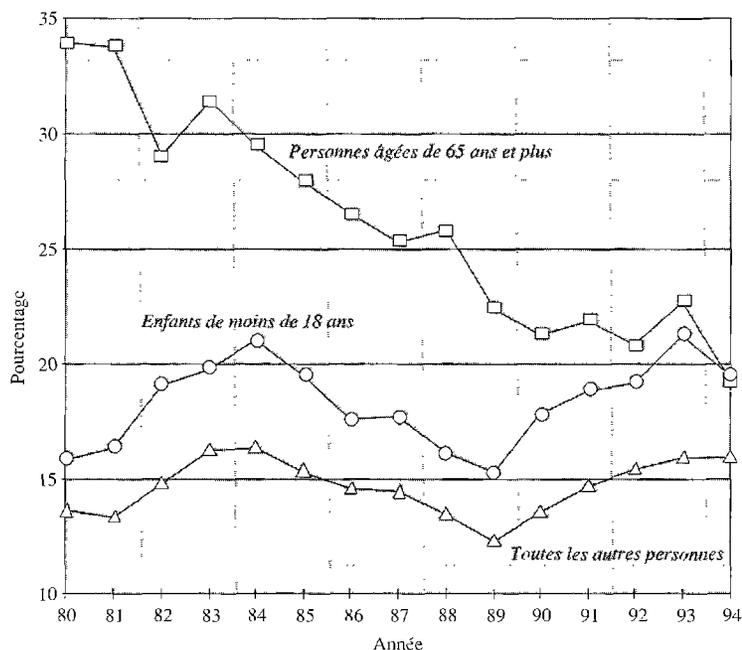
Cet article traite de ce débat et l'alimente par l'analyse de l'évolution du niveau de vie des personnes âgées au Canada. Il s'organise en plusieurs sections. Les trois premières parties du texte visent à mesurer l'importance et la gravité de la pauvreté parmi les personnes âgées, à dresser un profil rétrospectif de leur statut économique en fonction des revenus moyens avant et après impôts, et à examiner les inégalités dans la répartition du revenu au sein du groupe comparativement à d'autres catégories d'âge. Nous cherchons ensuite à élargir le concept de ressources par l'inclusion dans l'évaluation du niveau de vie de la valeur des

revenus non monétaires les plus importants. Les sections suivantes traitent, d'une part, des problèmes d'insécurité particuliers aux personnes âgées et des populations les plus vulnérables et, d'autre part, des effets que les changements dans les modalités de passage à la retraite, perceptibles depuis une quinzaine d'années, ont eus et ris-

quent d'avoir sur le bien-être économique des aînés. La dernière section propose une analyse de l'évolution du niveau de revenu des personnes âgées en fonction de leur appartenance à une cohorte spécifique. Notre conclusion résume les points saillants de la présentation autour de la notion d'amélioration du niveau de vie des personnes âgées, tout en soulignant la nature sélective et a priori fragile des progrès accomplis.

Incidence, répartition et gravité de la pauvreté parmi les personnes âgées

L'image la plus spectaculaire de l'amélioration du niveau de vie des personnes âgées au Canada est sans doute celle qui se dégage d'une représentation de l'évolution des taux de pauvreté enregistrée depuis une quinzaine d'années. La figure 1, qui trace l'évolution entre 1980 et



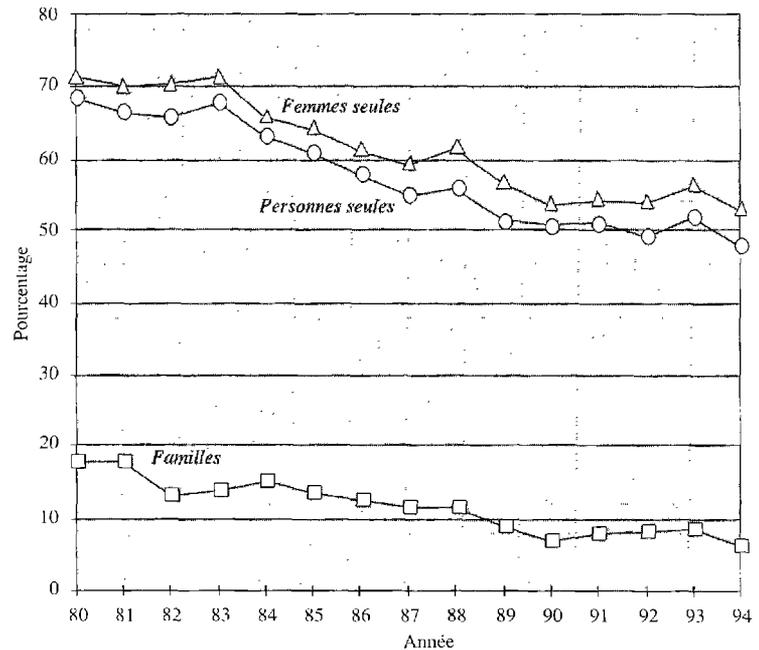
Source : Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994.

FIGURE 1 — Taux de faible revenu pour les personnes selon l'âge, Canada, 1980 à 1994

1994 de la proportion des personnes âgées et non âgées ayant un revenu inférieur au seuil de faible revenu (SFR) défini par Statistique Canada (base de 1992)¹, fait état d'une diminution en pourcentage de 15 points. En 1994, le taux de pauvreté des personnes âgées était toujours supérieur à celui des autres adultes, mais l'écart pour ces deux groupes s'est considérablement réduit entre 1980 et 1994, passant d'un peu plus de 20 points à environ 3 points en pourcentage. La proportion des personnes âgées à faible revenu est aujourd'hui comparable à celle des enfants de moins de 18 ans, et s'établit à 19,3 pour cent de l'ensemble des 65 ans ou plus, soit environ 635 000 personnes.

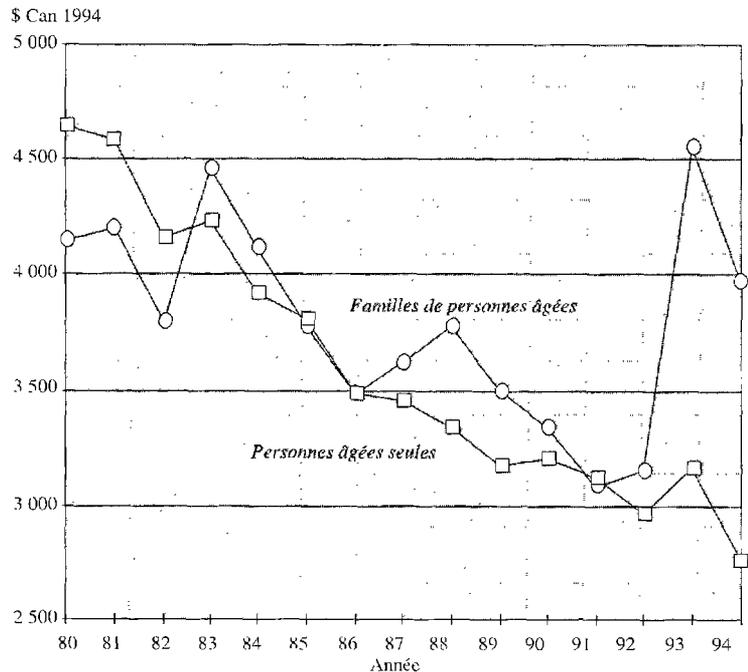
La situation familiale agit sur le statut économique des personnes en général et des aînés en particulier (figure 2). Le taux de faible revenu des personnes âgées vivant dans des familles n'était que de 6,1 pour cent en 1994. Près de la moitié des personnes âgées seules avaient, par contre, un revenu inférieur au SFR, en dépit d'une baisse significative égale à 21 points en pourcentage enregistrée entre 1980 et 1994. Les femmes âgées, traditionnellement le groupe le plus démuné de la population, ont connu une amélioration de leur situation, mais restent particulièrement vulnérables; 52,9 pour cent d'entre elles se trouvaient sous le SFR en 1994.

Les données reproduites dans les figures précédentes, quoique révélatrices de l'étendue de la pauvreté parmi les personnes âgées et de leur position relative par rapport à d'autres groupes d'âge, ne nous informent pas sur la *gravité* de la faiblesse de revenu, ni sur l'*aisance relative* de ceux qui ont un revenu supérieur au SFR. Si l'on tient compte du revenu déficitaire moyen de tous ceux qui vivent sous le seuil, par exemple, on constate (figure 3) une tendance à l'amélioration, tant pour les personnes âgées seules que



Source : Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994.

FIGURE 2 — Personnes à faible revenu âgées de 65 ans et plus selon le sexe et le statut familial, Canada, 1980 à 1994



Source : Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994.

FIGURE 3 — Revenu déficitaire moyen des familles de personnes âgées et des personnes âgées seules à faible revenu, Canada, 1980 à 1994

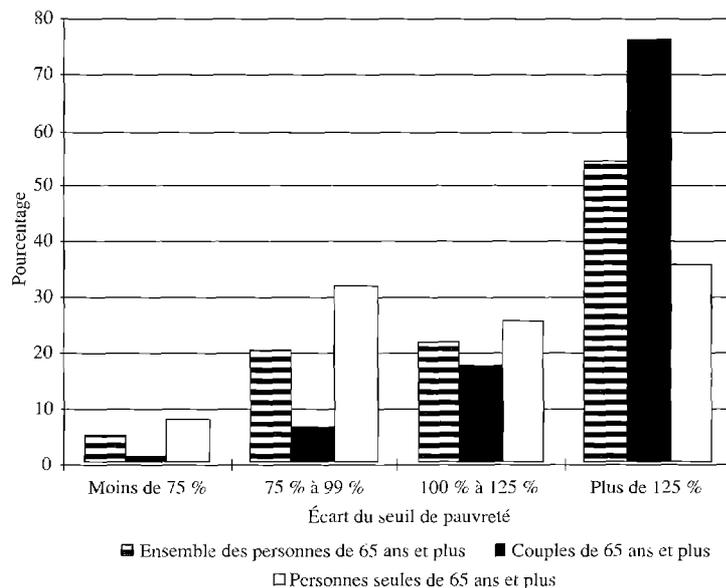
90

pour les familles² de personnes âgées. En quatorze ans, le revenu déficitaire des personnes seules est passé de 4651 à 2755 dollars. La tendance à la baisse est aussi vérifiable chez les familles dont le chef est âgé de 65 ans ou plus ; à partir de 1992, cependant, la situation de ces dernières a connu un renversement de tendance.

La répartition des personnes âgées en fonction de l'écart de revenu qui les sépare du SFR (figure 4) montre, par ailleurs, qu'un pourcentage non négligeable d'aînés ont un niveau de vie supérieur au seuil défini par Statistique Canada, mais peu éloigné de celui-ci. En effet, un peu plus de 20 pour cent d'entre eux ont des revenus variant entre 100 pour cent et 125 pour cent du SFR. On pourrait, à l'instar de certains analystes, caractériser cette population comme étant les *near-poor* (presque-pauvres), c'est-à-dire des personnes ou des unités familiales qui, confrontées à des risques majeurs et imprévus, peuvent basculer dans la pauvreté³ (Holden et Smeeding, 1990).

Augmentation du revenu moyen des aînés comparativement aux non-aînés et niveau d'aisance relative

Des données rétrospectives sur le revenu moyen des 65 ans ou plus confirment l'amélioration très nette de leur niveau de vie en



Source : Conseil national du bien-être social, *Profil de la pauvreté*, 1994; et nos propres calculs.

FIGURE 4 — Répartition (%) des personnes âgées de 65 ans et plus en fonction de leur écart de revenu par rapport au seuil de pauvreté et de leur statut familial, Canada, 1994

termes absolus et relatifs. De 1980 à 1994, le revenu moyen des personnes âgées seules a progressé de 18 pour cent et celui des familles dont le chef est un aîné de 7,1 pour cent. En termes réels, exprimé en dollars constants de 1994, le revenu moyen global des aînés est passé de 27 507 dollars à 30 310 dollars. Comparativement, la situation des personnes âgées de moins de 65 ans a évolué de façon beaucoup plus modeste au cours de la même période; leur revenu moyen n'a

augmenté que de 2,5 pour cent pour les personnes seules et de 0,8 pour cent pour les familles (Statistique Canada, 1996).

Considérée de façon globale et en fonction des seuls revenus monétaires, la situation économique des 65 ans ou plus apparaît toujours inférieure à celle de l'ensemble de la population, en dépit des progrès précédemment signalés. Le tableau 1 fournit des données sur le revenu moyen avant et après impôts des personnes âgées

TABLEAU 1 — Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus en proportion du revenu moyen de l'ensemble de la population, selon la situation familiale, Canada, 1980-1994 (%)

	Revenu avant impôts		Revenu après impôts	
	Familles	Personnes seules	Familles	Personnes seules
1980	70	71	74	77
1987	69	76	75	83
1994	74	79	80	87

Source : D'après les données de Statistique Canada, *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994*, et *Répartition après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada, 1994*; calculs de l'auteur.

de 65 ans ou plus en proportion du revenu moyen de l'ensemble de la population, en tenant compte de leur situation familiale et pour trois années : 1981, 1987 et 1994. En 1994, le revenu moyen avant impôts des familles dont le chef est âgé de 65 ans ou plus représentait seulement 74 pour cent du revenu de l'ensemble des familles (la proportion était de 70 pour cent en 1980), tandis que celui des personnes seules, tout en étant un peu plus proche de la moyenne d'ensemble, n'équivalait qu'à 79 pour cent du revenu de toutes les personnes seules (la proportion était de 71 pour cent en 1980).

Toutefois, quand on tient compte des revenus moyens après impôts, la position économique relative des aînés s'améliore nettement en raison des avantages fiscaux dont ils bénéficient comparativement à d'autres groupes d'âge. Les données des deux dernières colonnes du tableau I font ressortir que la proportion du revenu moyen augmente de ce fait à 80 pour cent pour les familles et à 87 pour cent pour les personnes seules. L'effet redistributif des impôts contribue donc à faire en sorte que le niveau de vie des 65 ans ou plus ait tendance à se rapprocher de celui de l'ensemble de la population.

L'ampleur des inégalités de revenu parmi les aînés

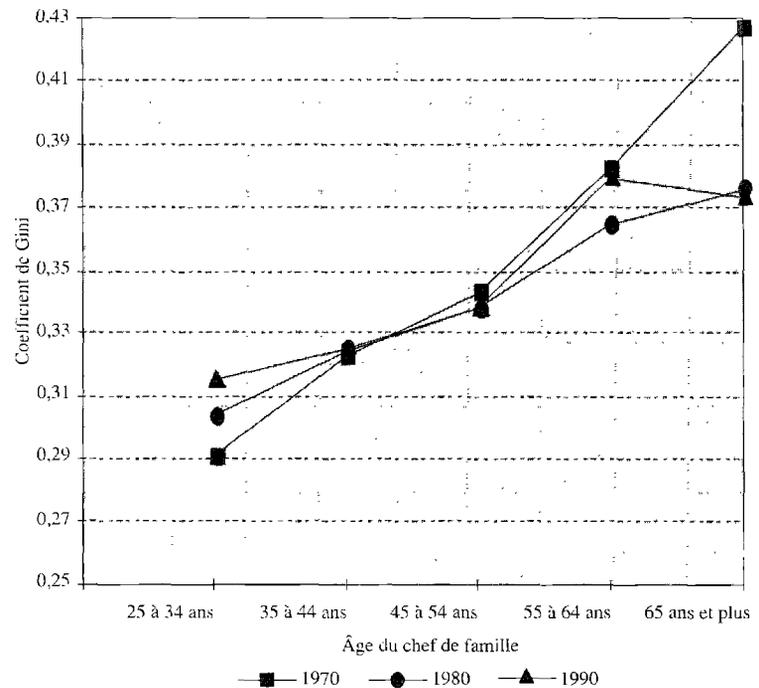
Évidemment, des analyses centrées sur des valeurs moyennes ne permettent pas d'avoir une mesure de la répartition des revenus au sein du groupe des personnes âgées, dont on reconnaît la grande hétérogénéité des situations. Cette hétérogénéité s'explique par les trajectoires particulières empruntées sur le marché de l'emploi avant la retraite et, en lien avec ces trajectoires, par l'ensemble des acquis et des faiblesses cumulés au long de la vie active. L'effet redistributif intra-cohorte des prestations publiques

de retraite a traditionnellement été d'atténuer les disparités (Ruggeri et al., 1996) : le plancher de base généré par les pensions permet aux catégories situées au bas de l'échelle d'améliorer quelque peu leur situation absolue et relative au moment d'arriver à la retraite. La polarisation sur le marché de l'emploi entre « bons » et « mauvais » emplois et la diversification croissante des parcours de vie économique à laquelle on assiste depuis un certain temps pourrait toutefois contribuer à accentuer les différences parmi les nouvelles cohortes de retraités (Myles et Street, 1995).

Une mesure synthétique des inégalités fréquemment utilisée, le coefficient de Gini, nous permet d'examiner la répartition du revenu à l'intérieur du groupe des 65 ans ou plus comparativement à celle des groupes plus jeunes. La figure 5, qui

présente des données pour les familles pour trois années (1970, 1980 et 1990), nous permet aussi de vérifier les changements intervenus sur une période relativement longue.

L'inégalité des revenus parmi les familles dont le chef est âgé de 65 ans ou plus a généralement été plus accentuée que pour les familles plus jeunes, ce qui confirme la grande diversité des situations à l'intérieur du groupe⁴. L'éventail des revenus moyens des familles dont le chef est âgé de 65 ans et plus s'est resserré pendant la décennie de 1970 à 1980, au cours de laquelle le coefficient a accusé une diminution sensible, passant de 0,4265 à 0,3760; le coefficient est toutefois resté assez stable à la fin de la décennie suivante, se situant à 0,3732. Un renversement de tendance important est pourtant visible parmi les



Source : Rashid, 1994.

FIGURE 5 — Coefficients de Gini pour la répartition du revenu des familles selon leur groupe d'âge, Canada, 1970, 1980 et 1990

familles dont le chef est âgé de 55 à 64 ans, groupe d'âge pour lequel les inégalités se sont substantiellement aggravées. Ce dernier phénomène est dans une large mesure attribuable aux changements structurels du marché de l'emploi au cours de la période considérée et à leurs effets sur le taux d'activité des travailleurs âgés; ce sujet sera développé davantage plus loin.

Transferts non monétaires et niveau de vie des personnes âgées

Jusqu'à maintenant l'analyse du niveau de vie des personnes âgées a essentiellement reposé sur les revenus monétaires déclarés. On sait toutefois qu'à revenu égal, le niveau de vie des ménages appartenant à différentes classes d'âge peut beaucoup différer.

D'une part, la possibilité pour certains ménages d'accéder à un éventail de ressources d'origines diverses, certaines monétaires, d'autres non, affecte de façon parfois significative leurs conditions d'existence. Hulchanski et Michalski (1994), par exemple, identifient cinq types de sphères économiques productrices de ressources servant à combler les besoins des ménages: domestique, informelle, sociale, de marché et d'État.

Selon l'âge du chef, les ménages peuvent aussi bénéficier

de tarifs préférentiels et d'exemptions de natures diverses. Les personnes âgées, en particulier, ont souvent droit à la gratuité partielle ou complète de nombreux services publics ou privés, notamment en matière de transports, de santé, de logement ou de loisirs. L'impact de ces avantages sur le revenu total disponible peut s'avérer important. La sécurité financière des ménages varie par ailleurs beaucoup en fonction des actifs qu'ils possèdent, même si ces actifs ne peuvent pas toujours être rapidement convertis en revenus monétaires. À cet égard, les ménages de personnes âgées sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et ont remboursé leurs prêts hypothécaires, ce qui réduit leurs dépenses d'occupation. L'ensemble de ces concepts peut représenter une fraction importante des ressources disponibles, et leur exclusion conduit le plus souvent à sous-estimer la situation des ménages de personnes âgées par rapport à celle des autres ménages.

Mais l'élargissement des critères de mesure au-delà des seuls revenus monétaires soulève de nombreux problèmes, non seulement parce que des données systématiques couvrant une gamme importante de services n'existent pas mais aussi parce qu'il est techniquement fort complexe de quantifier le montant que représentent ces prestations (Smeeding et al., 1993).

Au Canada, la tâche est d'autant plus difficile que les types et les conditions d'attribution des prestations ou des services, ainsi que les réductions dont différents groupes d'âge peuvent bénéficier, sont parfois différents d'une province à l'autre.

Si l'on s'en tient aux prestations non monétaires d'origine publique — qui, en raison de leur coût, sont susceptibles d'avoir plus d'impact sur le niveau de vie des gens — et au logement, plusieurs méthodes ont été proposées pour estimer leur valeur dans le revenu des personnes ou des ménages. Au Canada, Cameron et Wolfson (1994) ont calculé, au moyen de la *Base de données-modèle de simulation de politiques sociales* de Statistique Canada, la valeur monétaire de trois postes — logement, éducation et santé — dans le revenu des personnes en fonction de leur situation familiale et de leur âge.

Le tableau 2, qui présente les imputations évaluées pour chaque poste de façon séparée et mesure leur effet cumulatif sur le revenu final disponible des ménages, confirme l'importance que revêt la prise en compte des transferts non monétaires. Par souci de clarté, il convient au départ de souligner que les valeurs monétaires assignées à la santé ou à l'éducation ne reflètent pas les déboursés réels effectués par les ménages, mais la valeur *per capita* et en fonction de la taille

TABLEAU 2 — Revenu moyen disponible et assignation de valeurs monétaires au logement, à la santé et à l'éducation, pour les couples de personnes âgées, les personnes âgées seules et l'ensemble de la population, Canada, 1988 (\$)

	Revenu moyen disponible		Logement	Éducation	Revenu total	Changement colonnes 1 à 5 (%)
Couples âgés	29 928	3 542	1 542	118	35 128	17,4
Personnes âgées seules	13 793	4 477	646	0	18 917	37,1
Ensemble de la population	30 297	2 280	956	2 471	36 004	18,1

Source : D'après les données de Cameron et Wolfson, 1994.



des ménages des dépenses publiques dans chacun de ces domaines. Pareillement, pour le logement, c'est la valeur locative d'une propriété que l'on calcule. L'ensemble de ces imputations peut toutefois être assimilé à des gains de revenu potentiels car il représente des sommes d'argent que les familles ne sont pas tenues de dépenser.

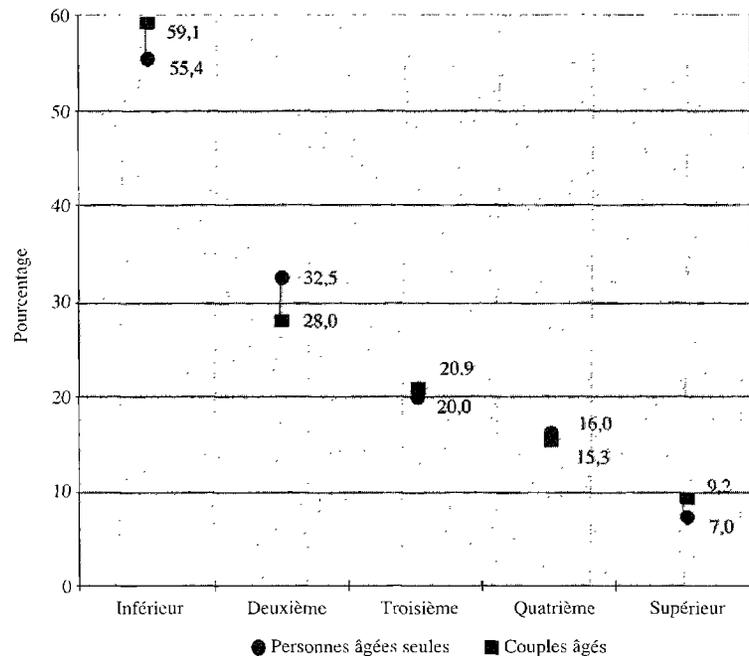
D'une façon générale, la santé est la catégorie de transferts ayant le poids économique le plus important, autant pour les personnes âgées que pour l'ensemble de la population. Les gains en revenu imputés équivalent à 3542 dollars pour les couples dont au moins une personne est âgée, et à 4477 dollars pour les personnes âgées seules, contre 2280 dollars pour l'ensemble de la population. Vient ensuite la valeur locative du logement, qui profite davantage aux couples âgés et fait augmenter leur revenu en moyenne de 1540 dollars (les gains estimés pour les personnes âgées seules équivalent seulement à 646 dollars, et ceux pour l'ensemble de la population à 956 dollars). Les gains en matière d'éducation, enfin, n'arrivent qu'en troisième lieu et sont naturellement plus significatifs pour la population non âgée; ce dernier poste joue donc en faveur d'une amélioration de sa position économique relative.

La valeur combinée de ces trois sources de revenu tend à faire augmenter le revenu moyen des personnes âgées, rapprochant davantage leur niveau de vie de celui de la population dans son ensemble. Ainsi, le revenu disponible des personnes âgées seules s'accroît de 37,1 pour cent et celui des personnes âgées vivant en couple de 17,4 pour cent, comparativement à 18,1 pour cent pour la moyenne de la population, tous âges et situations familiales confondus.

Mais les gains rapportés au tableau 2 sont inégalement repartis selon la catégorie de revenu. La figure 6 montre à ce sujet que les transferts non monétaires représentent plus de 50 pour cent du revenu des personnes âgées appartenant au quintile inférieur (plus précisément 59,1 pour cent du revenu de celles vivant en couple et 55,4 pour cent

du revenu de celles vivant seules), contre moins de 10 pour cent du revenu de celles du quintile supérieur. L'effet final de ces transferts est donc non seulement de changer la position économique des aînés par rapport au reste de la population, mais aussi, en raison de leurs effets redistributifs, de rétrécir les différences au sein même du groupe.

Utilisant les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1987, Whiteford et Kennedy (1995) ont aussi assigné des valeurs monétaires à la santé, au logement et à l'éducation pour mesurer l'impact de ces postes sur le niveau de vie des aînés. Les choix méthodologiques de ces auteurs sont quelque peu différents de ceux de Cameron et Wolfson, particulièrement en ce qui concerne l'unité statistique d'analyse, la représentativité de l'échantillon de



Source : Cameron et Wolfson, 1994.

FIGURE 6 — Changement (%) du revenu disponible des personnes âgées seules et des couples âgés, en quintiles, considérant la valeur des revenus non monétaires (santé, éducation et logement), Canada, autour de 1990

ment majeur n'est intervenu au cours de cette période dans la répartition en fonction de la catégorie d'âge des transferts non monétaires, le niveau de vie des personnes âgées au Canada aujourd'hui pourrait même avoir dépassé celui de la moyenne de la population.

Exposition des personnes âgées au risque

Un aspect important à ne pas exclure de l'analyse du niveau de vie relatif des personnes âgées est la stabilité de leur situation économique sur une période relativement longue. Des facteurs tels que la qualité de la couverture des risques sociaux majeurs ou l'élasticité dont ils disposent pour compenser leurs pertes de revenu — résultant notamment de l'inflation — peuvent sans doute avoir un effet non négligeable sur leur niveau de vie absolu et relatif.

De tous les risques majeurs auxquels les personnes âgées se trouvent exposées, la maladie est sans doute le plus important. Aux États-Unis, en particulier, certains analystes ont attiré l'attention sur l'effet économique déstabilisateur de la maladie sur le niveau de vie des personnes âgées, en raison d'une protection peu étendue, surtout pour les franges de la population qui ont un niveau de revenus suffisamment élevé pour ne pas avoir droit au programme Medicare, mais trop faible pour leur permettre de disposer d'une protection privée de qualité (Smeeding, 1986; Holden et Smeeding, 1990). Au Canada, malgré le degré de couverture relativement inégal garanti par les différentes instances provinciales en matière de soins de longue durée, la situation des personnes âgées est nettement meilleure.

La situation est toutefois moins que satisfaisante en ce qui concerne les revenus de retraite, dont la pro-

tection contre l'érosion occasionnée par l'inflation est assez limitée. Si l'on considère qu'un peu moins du quart du revenu des personnes âgées provient des pensions privées, et que c'est souvent la présence de ces pensions qui sert à définir une frontière entre des revenus bas ou modestes et des revenus moyens ou élevés, leur non-indexation peut avoir un impact non négligeable. Les données les plus récentes dont on dispose concernant les personnes qui bénéficient de prestations de retraite complémentaires montrent que pour seulement 63 pour cent d'entre elles les pensions sont indexées au coût de la vie; cette indexation est, par ailleurs, souvent inférieure à 100 pour cent. Denton et Spencer (1988) ont calculé que sur une période de 15 ans, chaque dollar de pension subit normalement une érosion d'environ 25 cents, mais que si la pension n'est pas protégée contre l'inflation la diminution peut atteindre 50 cents ou plus.

L'impossibilité pour les personnes âgées d'ajuster leurs revenus de pension privée aux aléas de la situation économique est un facteur générateur d'insécurité, surtout si l'on considère que la période de vie après la prise de la retraite s'est, en moyenne, considérablement allongée. Ce phénomène, dont l'importance ne peut être minimisée, place les aînés, en comparaison aux groupes en âge de travailler, dans une position de désavantage relatif.

Quels groupes de la population âgée peuvent toujours être qualifiés de vulnérables ?

Si l'on devait indiquer les catégories les plus vulnérables parmi les personnes âgées, ce sont les femmes et certaines franges de la population immigrée qu'il faudrait désigner. Les difficultés économiques des femmes ont été assez bien



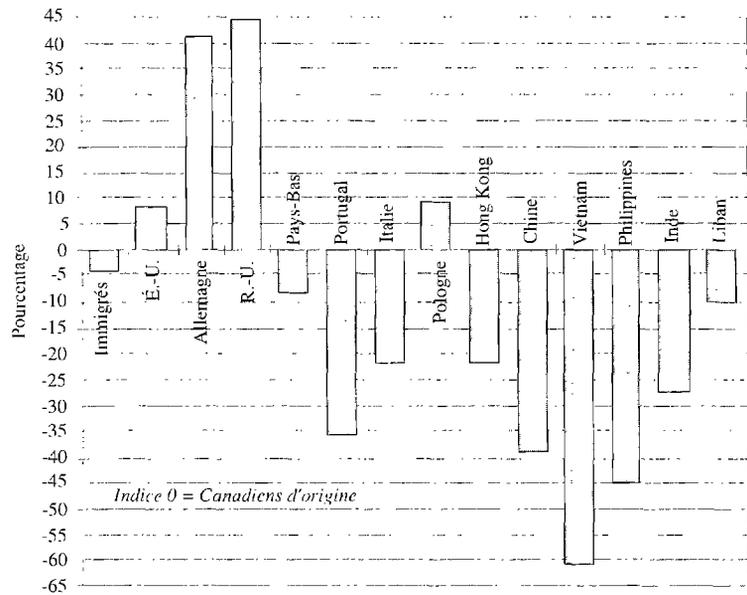
population étudié⁵ et les procédures d'affectation monétaire à chacun des postes. Leurs conclusions d'ensemble sont toutefois comparables, en ce sens que l'inclusion de ces transferts contribue à réduire les différences économiques entre les aînés et les autres groupes d'âge. Whiteford et Kennedy montrent, par ailleurs, qu'avec l'ajout des postes santé et éducation, le revenu moyen des 65 ans ou plus équivaut à 96 pour cent de celui de l'ensemble de la population, et à 100 pour cent si l'on tient compte de la valeur en revenu du logement. Cette dernière estimation mérite d'être soulignée, car si l'on considère que les revenus après impôts des 65 ans ou plus ont augmenté plus vite que ceux de l'ensemble de la population depuis la moitié des années 1980 (voir le tableau 1), et si l'on postule qu'aucun change-

analysées et documentées par d'autres auteurs (Townson, 1995a et 1995b; McDaniel, 1995). Le double phénomène caractéristique des deux dernières décennies, soit l'afflux massif des femmes sur le marché du travail et la diminution des interruptions de l'exercice d'une activité rémunérée à la suite de la naissance des enfants, aura des effets cumulatifs positifs sur la retraite des femmes dans l'avenir et devrait contribuer à hausser le statut économique des femmes dans leur ensemble. Une analyse par cohortes des trajectoires professionnelles des femmes des générations du baby-boom et de l'après-baby-boom révèle cependant des situations assez contrastées et permet de penser qu'un nombre assez important d'entre elles resteront vulnérables (Townson, 1995a).

La situation des immigrés âgés a été beaucoup moins étudiée. D'une part, plus du quart de la population âgée du Canada est d'origine immigrante. D'autre part, la pyramide d'âge des immigrés, qui sont généralement de jeunes adultes au moment de leur arrivée au pays, présente une plus grande proportion de personnes âgées que celle des personnes nées au Canada.

Une comparaison des revenus monétaires moyens révèle que dans l'ensemble et toutes situations confondues, l'écart de revenu entre les immigrés âgés et les Canadiens d'origine est peu significatif (figure 7). Pour certains groupes, cependant, provenant surtout du Sud de l'Europe et du Tiers Monde, les différences sont considérables : ils ont des revenus de 10,3 à 60,5 pour cent inférieurs à ceux des Canadiens d'origine.

Des différences notables existent parmi les immigrés âgés en fonction de l'origine, des conditions d'établissement au pays et du niveau de formation. Des recherches menées au Canada, par



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991 (microdonnées).

FIGURE 7 — Écart en pourcentage entre le revenu total moyen des immigrés et celui des Canadiens d'origine âgés de 65 ans et plus, 1990

ailleurs, tendent à montrer qu'après avoir vécu 7 à 14 ans dans leur pays d'accueil, les immigrés, toutes origines et âges confondus, bénéficient d'un statut économique comparable à celui des Canadiens d'origine (Fagnan, 1995)⁶. Il reste que les trajectoires migratoires et professionnelles de certains groupes, en lien avec les conditions d'accessibilité aux régimes publics de pensions, font que des désavantages cumulatifs se répercutent jusqu'à la fin de la vie active et au-delà.

Si l'on considère les modalités et l'âge du départ à la retraite des immigrés, par exemple, des différences importantes sont à signaler, surtout en ce qui concerne les immigrés originaires des pays du Tiers Monde (figure 8), qui en moyenne prennent plus jeunes une retraite anticipée (probablement parce qu'ils sont plus souvent exclus du marché du travail), mais qui, s'ils continuent de travailler au-delà de 65 ans, prennent leur

retraite à un âge plus avancé que la population canadienne d'origine.

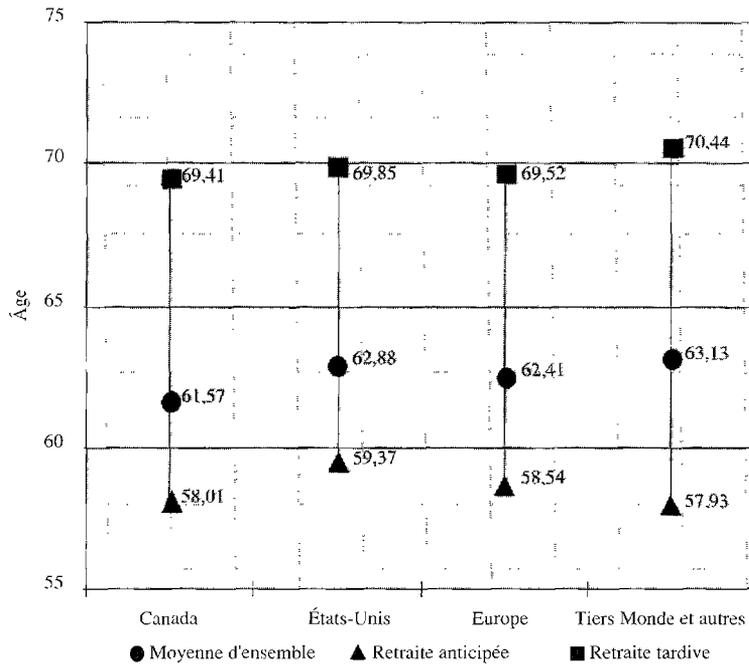
Le vitesse à laquelle les immigrés âgés épuisent leurs revenus d'épargne est aussi plus grande (Shamsuddin, 1995). Bref, le niveau de vie de certaines catégories d'immigrés âgés est clairement plus bas que celui des natifs, mais cette réalité reste souvent masquée par l'analyse globale des données sur l'ensemble de la population âgée.

Changements dans les mouvements de sortie de la vie active et inaptitude des mesures traditionnelles

L'ensemble des données que nous avons fournies pour évaluer le niveau de vie absolu et relatif des personnes âgées est fondé sur une vision relativement traditionnelle de la retraite, conçue comme l'abandon de la vie active après 65 ans. Nous savons, cependant, qu'au cours des deux dernières décennies, les modalités du passage de la vie

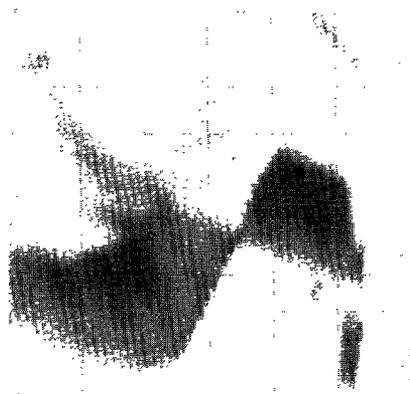
active à la retraite se sont considérablement modifiées (Firbank, 1994; Schellenberg, 1994; Marshall, 1995). Ces modifications ont surtout touché trois paramètres de la retraite: l'âge (de plus en plus précoce); les voies de sortie (les programmes publics de pension ont cédé la place à une série de programmes divers); les conditions de départ (devenues de moins en moins prévisibles et davantage liées aux aléas du marché du travail). Les nouvelles conditions ont sans doute affecté le statut économique des jeunes retraités, surtout par l'effet d'une diversification des parcours et d'une aggravation des inégalités.

Lorsque l'on étudie la situation des hommes âgés de 55 à 64 ans et que l'on compare les revenus des actifs travaillant à plein temps à ceux des inactifs, les différences sur le plan du niveau de vie sont notables: le revenu des inactifs est en moyenne inférieur de 55 pour cent à celui des actifs (Gower, 1995). Ces données, transversales, ne tiennent pas compte des effets cumulatifs à moyen et à long termes de la retraite anticipée sur le revenu. On observe aussi des clivages entre jeunes retraités selon le secteur d'activité, la profession, le revenu, et surtout la couverture par un régime complémentaire de retraite de qualité (Firbank, 1995). Il est donc clair que les nouvelles modalités de passage à la retraite



Source : Firbank, 1996.

FIGURE 8 — Âge moyen de départ à la retraite en fonction des modalités et du lieu de naissance, Canada, 1991



ont un impact sur le statut économique des personnes âgées; ces conditions, qui commencent à être statistiquement visibles pour la population âgée considérée dans son ensemble, pèseront lourdement sur la situation des personnes âgées dans l'avenir.

Évolution du revenu moyen des personnes âgées selon les cohortes de naissance

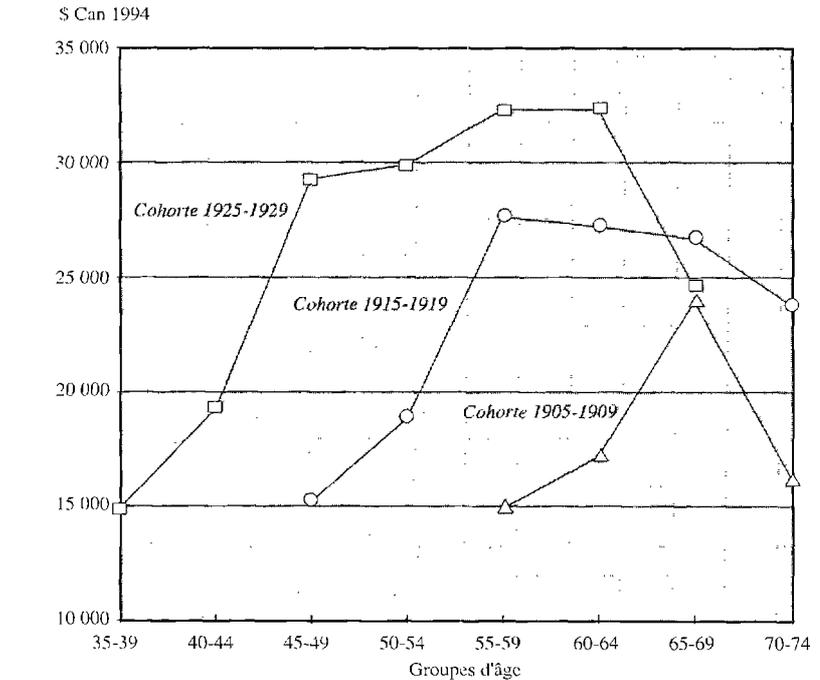
Une façon complémentaire d'examiner rétrospectivement l'évolution du niveau de vie des personnes âgées et d'identifier les changements intervenus au cours des années consiste à reconstituer les profils de revenu de différentes cohortes au fur et à mesure qu'elles avancent en âge. La figure 9 reproduit le profil économique de trois cohortes séparées par un intervalle de dix ans (1905-1909, 1915-1919 et 1925-1929), en fonction du revenu total évalué⁷ des personnes, exprimé en dollars constants de 1994.

Trois tendances semblent se dégager de ces données. En premier lieu, et si l'on utilise la cohorte des personnes nées en 1905-1909 comme référence, un phénomène à



noter est la hausse constante du revenu moyen de chacune des cohortes qui lui succèdent. On constate aussi qu'à l'intérieur de chaque cohorte, et en dépit des différences entre elles, les revenus moyens ont tendance à décroître à partir d'un âge relativement avancé. Cette décroissance, qui était très prononcée à partir de 65-69 ans pour la cohorte des personnes nées en 1905-1909, est moins marquée pour celle des personnes nées entre 1915 et 1919. Comparativement, la situation d'arrivée à l'âge de la retraite des personnes de la troisième cohorte (nées entre 1925 et 1929) s'est cependant beaucoup détériorée: non seulement la chute de revenu commence à un âge moins avancé, mais les revenus du groupe des 65-69 ans se sont rapprochés de ceux des retraités de la première cohorte.

Plusieurs facteurs doivent être invoqués pour rendre compte des trajectoires économiques particulières à ces trois cohortes. Des changements au niveau de la composition démographique des effectifs d'une cohorte ou d'un groupe d'âge donné — en conséquence, par exemple, de l'augmentation du nombre relatif des femmes, dont les revenus sont en général inférieurs à ceux des hommes — sont susceptibles d'agir sur la valeur moyenne des revenus de l'ensemble. Une



Source : Revenu Canada, *Statistiques sur l'impôt des particuliers* (plusieurs années)

FIGURE 9 — Évolution du revenu moyen des personnes en fonction du groupe d'âge pour les cohortes nées en 1925-1929, 1915-1919 et 1905-1909, Canada

division du groupe des 60-64 ans effectuée en fonction du sexe montre que le ratio hommes-femmes a eu tendance à s'égaliser au fil des années (passant de 2,44 pour la cohorte la plus ancienne à 1,25 pour la suivante et à 1,22 pour la plus jeune). L'écart de revenu entre hommes et femmes a aussi varié: il s'est rétréci entre les cohortes 1905-1909 et 1915-1919, mais a connu une aggravation très nette pour la cohorte suivante.

En plus de la composition démographique des cohortes, un autre phénomène important susceptible d'offrir une explication aux tendances identifiées est la chute du taux d'activité des travailleurs à un âge avancé et les effets qu'elle entraîne sur le niveau de vie des individus. Les différences à ce niveau entre les trois cohortes sont notables: le taux d'activité des

hommes âgés de 60-64 ans, par exemple, s'est rétréci de 5,3 pour cent entre la cohorte la plus ancienne et celle de 1915-1919, et encore de 16,8 pour cent entre cette dernière et la cohorte née en 1925-1929. On sait, par ailleurs, que les départs anticipés à la retraite peuvent occasionner une forte variation des revenus.

Si plus d'un phénomène peut être à la source des différences entre cohortes, les tendances identifiées dans la figure 8 semblent signaler l'instabilité des progrès enregistrés quant au niveau de vie moyen des retraités et laissent croire à une possible diminution de l'aisance relative des personnes âgées dans l'avenir.

Conclusion

Il est indéniable qu'au cours des vingt dernières années la situation

économique des personnes âgées s'est considérablement améliorée. La proportion des personnes de 65 ans ou plus vivant sous le seuil de la pauvreté a connu dans l'ensemble une diminution spectaculaire. Le revenu moyen de la population âgée reste inférieur à celui de l'ensemble de la population en âge de travailler; mais les écarts tendent à se resserrer quand le concept de revenu utilisé est raffiné et que les effets redistributifs des impôts sont pris en compte. De surcroît, l'inclusion dans l'analyse des transferts non monétaires les plus importants change la position économique relative des aînés de façon significative: depuis le début des années 1990, le niveau de vie moyen des personnes âgées aurait pu dépasser celui de l'ensemble de la population.

L'amélioration du statut économique des personnes âgées reste cependant assez sélective. Des inégalités prononcées persistent à l'intérieur du groupe des 65 ans ou plus, même si les transferts non monétaires semblent avoir un effet égalisateur important à l'intérieur des groupes d'âge. En outre, des franges importantes de cette population sont toujours vulnérables, notamment parmi les femmes et les immigrants.

L'amélioration est par ailleurs relativement instable, surtout si l'on considère les nouvelles conditions de passage de l'activité à la retraite

et le manque de protection des revenus de remplacement contre l'érosion causée par l'inflation. L'analyse par cohortes semble indiquer que les revenus moyens des nouveaux arrivants à la retraite connaissent un fléchissement. Bref, l'image voulant que les personnes âgées constituent un groupe *uniformément et durablement* privilégié est à maints égards abusive.

Pour prévoir l'évolution future de la situation économique des personnes âgées, il faut prendre en considération un ensemble de tendances, favorables et défavorables. L'amélioration du niveau moyen de scolarité des nouvelles cohortes retraités et l'arrivée à maturité du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec (RPC-RRQ) agiront de façon positive et feront progresser leur niveau de vie. La précarité de l'emploi, la diversification des cheminements menant à la retraite et l'exclusion d'un nombre croissant de travailleurs âgés du marché de l'emploi devraient, par contre, contribuer à accroître leur insécurité économique.

Le niveau de vie des aînés, par ailleurs, reflète étroitement l'évolution des politiques sociales. À cet effet, la nouvelle *prestation aux aînés* qui entrera en vigueur en 2001, tout en majorant légèrement les pensions des personnes âgées pauvres, n'aura pas d'effet sensible sur le niveau de vie des catégories les plus vulnérables que nous avons identifiées (Conseil national du bien-être social, 1996b). Elle limitera par contre davantage l'accessibilité à des pensions pleines aux ménages à revenu moyen. D'autres réformes annoncées concernent le RPC-RRQ, pour lequel on envisage un ensemble de mesures. Entre autres, on étudie la possibilité de hausser l'âge normal donnant droit à des pensions complètes, de réviser les modalités de calcul des pensions et de resserrer les condi-

tions d'admissibilité aux prestations d'invalidité (Gouvernement du Canada, 1996). L'objectif affiché de ces mesures est de contenir le coût des régimes de pension et de chercher à corriger les inégalités intergénérationnelles quant au fardeau du financement des régimes. Mais en arrière-plan, et malgré leur légitimité, ces réformes semblent aussi s'appuyer sur un tableau assez idyllique de la situation des personnes âgées qui efface la diversité de situations au sein du groupe et minimise la fragilité apparente des acquis. Redéfinir nos politiques sociales en fonction d'une telle image risque en dernière instance d'accroître la vulnérabilité de franges importants de la population vieillissante.

Oscar E. Firbank
École de service social
Groupe de recherche sur les aspects
sociaux de la santé et de la
prévention (GRASP)
Université de Montréal

Notes

- ¹ Seuil que nous utilisons ici, malgré ses imperfections (Wolfson et Evans, 1989; Ruggeri et al., 1994), comme un indicateur relativement fiable du degré de pauvreté.
- ² Nous utilisons ici le concept de famille économique, définie comme l'ensemble des personnes vivant dans un même logement et ayant des liens de parenté entre elles.
- ³ D'autant plus que, pour ces groupes, les revenus de remplacement, provenant essentiellement des pensions publiques, ne peuvent être ajustés que de façon très limitée.
- ⁴ Ce coefficient varie de 0 à 1; plus le coefficient prend une valeur élevée et proche de 1, plus l'inégalité des revenus est grande.
- ⁵ Cameron et Wolfson, en utilisant une base de données différente, sont en mesure notamment d'inclure dans leur échantillon les personnes résidant en institution.
- ⁶ Pour certains groupes d'immigrés, surtout ceux provenant des pays du Tiers Monde, des périodes de résidence importantes dépassant parfois vingt ans ne permettent

toutefois pas de compenser la faiblesse de leur revenu (Beaujot et al., 1988).

⁷ C'est-à-dire le total de tous les genres de revenus inscrits dans la déclaration de revenus des particuliers avant impôts.

Bibliographie

- ATCHLEY, R. C. 1992. « Defining the Vulnerable Older Population », dans Z. HAREL, Ph. EHRLICH et R. HUBBARD, éd. *The Vulnerable Aged : People, Services, and Policies*. New York, Springer Publishing Company.
- ATKINSON, A. B., et H. SUTHERLAND. 1993. « Two Nations in Early Retirement? The Case of Britain », dans A. ATKINSON et M. REIN, éd. *Age, Work and Social Security*. Londres, McMillan.
- BEAUJOT, R., K. J. BASAVARAJAPPA et R. B. P. VERMA. 1988. *Income of Immigrants in Canada*. Ottawa, Statistique Canada.
- CAMERON, G., et M. WOLFSON. 1994. *Missing Transfers : Adjusting Household Incomes for Noncash Benefits*. Paper prepared for the Twenty-third General Conference of the International Association of Research in Income and Wealth, St. Andrews, New Brunswick, 21-27 août.
- CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. 1996a. *Profil de la pauvreté, 1994*. Ottawa, Auteur.
- CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. 1996b. *Guide relatif à la prestation aux aîné(e)s*. Ottawa, Auteur.
- DENTON, F. T., et B. G. SPENCER. 1988. « Inflation Protection and Economic Security in Retirement », dans GOVERNMENT OF ONTARIO. Task Force on Inflation Protection for Employment Pension Plans. *Research Studies. Volume 1*. Toronto, Queen's Printer for Ontario.
- ELBAUM, M. 1995. « Justice sociale, inégalités, exclusion », *Revue de l'OFCE*, 53 : 197-247.
- FAGNAN, Sh. 1995. « Canadian Immigrant Earnings, 1971-86 », dans D. J. DEVORETZ, éd. *Diminishing Returns. The Economics of Canada's Recent Immigration Policy*. Winnipeg, Man., Hignell Printing Limited.
- FALKINGHAM, J., et Ch. VICTOR. 1991. « The Myth of the Woopie? Incomes, the Elderly, and Targeting Welfare », *Ageing and Society*, 11 : 471-493.
- FIRBANK, O. 1994. *Reversing the Trend Toward Early Retirement : The Effect of Social Policy and Labour Markets*. Montréal, Université de Montréal.
- FIRBANK, O. 1995. « Les baby-boomers à la retraite : nouveaux riches ou nouveaux pauvres? », *Le Gérontophile*, 17, 2 : 13-17.
- FIRBANK, O. 1996. « Stratégies de passage à la retraite et populations immigrantes », dans A. LAPERRIÈRE, V. LINDSTRÖM et T. P. SEILER, éd. *Immigration et ethnicité au Canada. Canadian Issues/Thèmes canadiens*, XVIII : 23-41.
- GOVERNEMENT DU CANADA. 1996. *Document d'information pour les consultations sur le Régime de pensions du Canada*. Ottawa, Auteur.
- HOLDEN, K. C., et T. SMEEDING. 1990. « The Poor, the Rich, and the Insecure Elderly Caught in Between », *The Milbank Quarterly*, 68, 2 : 191-219.
- HOURRIEZ, J.-M. et B. LEGRIS. 1995. « Le niveau de vie relatif des personnes âgées », *Économie et statistique*, 283-284 : 137-158.
- HULCHANSKI, J. D., et J. H. MICHALSKI. 1994. *How Households Obtain Resources to Meet their Needs : The Shifting Mix of Cash and Non-Cash Sources*. Paper prepared for the Ontario Human Rights Commission. University of Toronto, Faculty of Social Work.
- HURD, M. D. 1990. « Research on the Elderly : Economic Status, Retirement, and Consumption and Saving », *Journal of Economic Literature*, XXVIII (juin) : 565-637.
- MARSHALL, V. W. 1995. « Rethinking Retirement : Issues for the Twenty-first Century », dans E. M. GEE et G. M. GUTMAN, éd. *Rethinking Retirement*. Vancouver, Simon Fraser University, Gerontology Research Centre.
- MCDANIEL, S. 1995. « Work, Retirement and Women in Later Life », dans E. M. GEE et G. M. GUTMAN, éd. *Rethinking Retirement*. Vancouver, Simon Fraser University, Gerontology Research Centre.
- MYLES, J., et D. STREET. 1995. « Should the Economic Life Course Be Redesigned? Old Age Security in a Time of Transition », *La Revue canadienne du vieillissement*, 14, 2 : 335-359.
- RASHID, A. 1994. *Revenu de la famille au Canada*. Ottawa, Prentice Hall, Statistique Canada.
- REVENU CANADA. *Statistiques sur l'impôt des particuliers (plusieurs années)*. Ottawa, Ministère du Revenu.
- RUGGERI, G. C., R. HOWARD et K. BLUCK. 1994. « The Incidence of Low Income among the Elderly », *Canadian Public Policy*, XX, 2 : 138-151.
- RUGGERI, G. C., D. VAN WART et R. HOWARD. 1996. *The Government as Robin Hood. Exploring the Myth*. Kingston, Ont., School of Policy Studies.
- SCHELLENBERG, G. 1994. *The Road to Retirement : Demographic and Economic Changes in the 1990s*. Ottawa, Canadian Council on Social Development.
- SCHULTZ, J. 1995. *The Economics of Aging*. Westport, CT, Auburn House.
- SHAMSUDDIN, A. F. M. 1995. « Asset Demand of Immigrants and Canadian-Born Households », dans D. J. DEVORETZ, éd. *Diminishing Returns. The Economics of Canada's Recent Immigration Policy*. Winnipeg, Man., Hignell Printing Limited.
- SMEEDING, T. 1986. « Nonmoney Income and the Elderly : The Case of the "Tweeners" », *Journal of Policy Analysis and Management*, 5, 4 : 707-724.
- SMEEDING, T., P. SAUNDERS, J. CODER et al. 1993. « Poverty, Inequality, and Family Living Standards Impacts Across Seven Nations : The Effect of Noncash Subsidies for Health, Education and Housing », *Review of Income and Wealth*, 39, 3 : 229-256.
- STATISTIQUE CANADA. *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (plusieurs années)*. Ottawa, Auteur.
- STATISTIQUE CANADA. *Répartition après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada (plusieurs années)*. Ottawa, Auteur.
- TITMUS, R. M. 1955. « Pension Systems and Population Change », *Political Quarterly*, 26 : 152-166.
- TOWNSON, M. 1995a. *Women's Financial Futures : Mid-life Prospects for a Secure Retirement*. Ottawa, Canadian Advisory Council on the Status of Women.
- TOWNSON, M. 1995b. *Our Aging Society : Preserving Retirement Incomes into the 21st Century*. Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternatives.
- WHITEFORD, P., et S. KENNEDY. 1995. *Incomes and Living Standards of Older People. A Comparative Analysis*. Londres, HMSO.
- WOLFSON, M., et J. M. EVANS. 1989. *Statistics Canada's Low Income Cutoffs : Methodological Concerns and Possibilities*. Ottawa, Statistics Canada Research Papers.